

**Domaine d'application :**

Animation musicale avec orchestre, musicien, DJ, etc. lors des spectacles

Tarification générale : 3% (HTVA 3%)

Sur la totalité des recettes brutes réalisées par les entrées.

**Minimum forfaitaire garanti par séance (HTVA 3%)**

<b>MINIMUM FORFAITAIRE GARANTI PAR SEANCE (HTVA 3%)</b>	<b>DROITS NETS</b>
<b>Jusqu'à 500 places</b>	52 €
<b>De 501 à 999 places</b>	63 €
<b>De 1000 à 1499 places</b>	81 €
<b>A partir de 1500 places</b>	103 €

**Dans ces conditions sont comprises également les auditions données par des enregistrements :**

- Sur un véhicule publicitaire (tour de ville).
- Sous un chapiteau, avant et après le spectacle, ainsi qu'à l'entracte (musique de sonorisation).